

Une collaboration privilégiée agents-élus



Les élus donnent le cap

Pour Nicolas Réveillault, vice-président d'Eaux de Vienne
"Les agents amènent leur savoir et savoir-faire. Les élus ont une vision politique et prennent les décisions".
"Les élus donnent le cap" confirme Bruno Alapetite, directeur de la prospective, " puis, les agents reprennent la main et rendent compte aux élus de l'avancée des projets conformément au cap donné."

Les élus du Bureau échangent ponctuellement avec l'agence et les centres d'exploitation de leur territoire par téléphone ou lors de rencontres physiques, à l'occasion de :

- réunions de chantiers ou de lectures de compte-rendus,
- réunions de comités locaux, commissions thématiques et comité syndical,
- événements conviviaux tels que les vœux au personnel.

2 questions à...

Bernard Rousseau, membre du Bureau d'Eaux de Vienne :



Comment vous impliquez-vous sur le terrain ?

"Je suis présent à toutes les réunions de chantier sur le périmètre Boisse-Destilles. Je suis élu depuis 1983 : à l'époque, c'était au Siveer. Avec mes connaissances d'ancien chef d'entreprise de plomberie-chauffage et d'ancien président du syndicat d'eau de Destilles, je peux renseigner les agents sur la position des vannes. Je suis en lien avec le centre d'exploitation de Lussac et aussi la direction des études. Je donne mon avis sur les difficultés rencontrées et le coût des travaux lors de renouvellement de réseaux. J'aime ça : aller voir les travaux, c'est mon truc !"

Avez-vous déjà entrepris des chantiers coordonnés entre eux ?

"Non, pas encore mais nous avons un projet, probablement pour 2022, sur la commune de Mauprévoir. J'ai fait reculer ces travaux de déplacements de réseaux avec SRD Energies Vienne d'un an pour qu' Eaux de Vienne et France Telecom puissent intervenir de manière concertée et coordonnée".

Pourquoi ont-ils rejoint le Bureau d'Eaux de Vienne ?

Je souhaitais en apprendre davantage sur la ressource en eau. J'ai découvert une disparité de ressources et de qualité d'eau dans les territoires.



Françoise Micault devant la mairie d'Iteuil



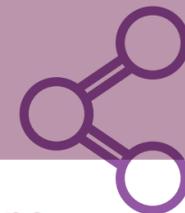
Claude Sergent dans son exploitation porcine

En tant qu'agriculteur et éleveur, j'étais conscient que l'évolution des pratiques agricoles pouvait impacter la qualité de l'eau. Dans le Bas-Loudunais, j'avais déjà été confronté à des difficultés en termes de pollution aux nitrates. Être réunis désormais dans un syndicat départemental est un avantage pour agir sur ces problématiques.

J'ai rejoint le Bureau pour m'assurer que le syndicat reste public malgré le contexte de la loi NOTRe



Nicolas Réveillault au Défi Inter-Entreprises



Quels sont les liens avec les intercommunalités ?

"Nous organisons des ateliers d'échanges avec nos nouveaux adhérents, les sept présidents d'établissements publics de coopération intercommunale de la Vienne", explique Yves Kocher, Directeur Général des Services. "Cela nous permet de partager nos problématiques et d'impulser ensemble des formes de stratégie".

"Pour imaginer les zones urbanisées qui peuvent s'étendre, Eaux de Vienne est un acteur majeur" rapporte Françoise Micault. "Il nous signale les possibilités d'extension de réseaux d'eau potable ou d'eaux usées".

Dans l'avenir, Eaux de Vienne souhaite aller plus loin. "Il s'agit de faire coïncider des plannings et se concerter afin que la stratégie des intercommunalités et celle d'Eaux de Vienne, liées aux projets d'urbanisme, soient cohérentes sur un même territoire" précise Bruno Alapetite.

Les élus du Bureau référents des territoires



Siège social | Eaux de Vienne-Siveer | 55, rue de Bonneuil-Matours CS 90825 - 86 034 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 61 16 90 | www.eauxdevienne.fr



Rédaction et photos : service communication / Création & Illustration : Thierry Montassier / Impression : Sipap Oudin.
Remerciements aux élus du Bureau et agents, réunis en groupe de travail, qui ont collectivement participé à l'élaboration de cette plaquette.



Le rôle de l'élu

un personnage multi-casquettes

Eaux de Vienne-Siveer est un syndicat public d'eau potable et d'assainissement, piloté par des élus de l'ensemble du département de la Vienne. Ce sont eux qui déterminent les orientations politiques et leur mise en œuvre.

Les missions propres au Bureau



L'élu endosse plusieurs rôles à Eaux de Vienne

Une relation de proximité avec les abonnés



L'élu travaille en équipe



Le Bureau se compose de 25 membres, dont le Président, 15 vice-présidents et 9 membres, élus par le Comité syndical. Le Bureau se réunit chaque mois pour délibérer dans des domaines très variés. Ils se voient, en effet, confiés par le Comité syndical des pouvoirs en termes de marchés publics, finances, gestion du patrimoine, contentieux, assurances, fonctionnement du syndicat...



Les vice-présidents et autres membres du Bureau s'engagent dans des commissions de travail thématiques aux côtés de cadres. Ils s'emparent alors de sujets variés tels que les relations avec les abonnés, l'exploitation ou la protection de la ressource.

"L'élu travaille en équipe : les décisions sont prises ensemble" Pascale Guittet.

"La force d'un Bureau" pour Nicolas Réveillault, *"est de réunir des sensibilités différentes qui se complètent. Des âges et des profils professionnels divers, c'est intéressant pour confronter les points de vue"*.

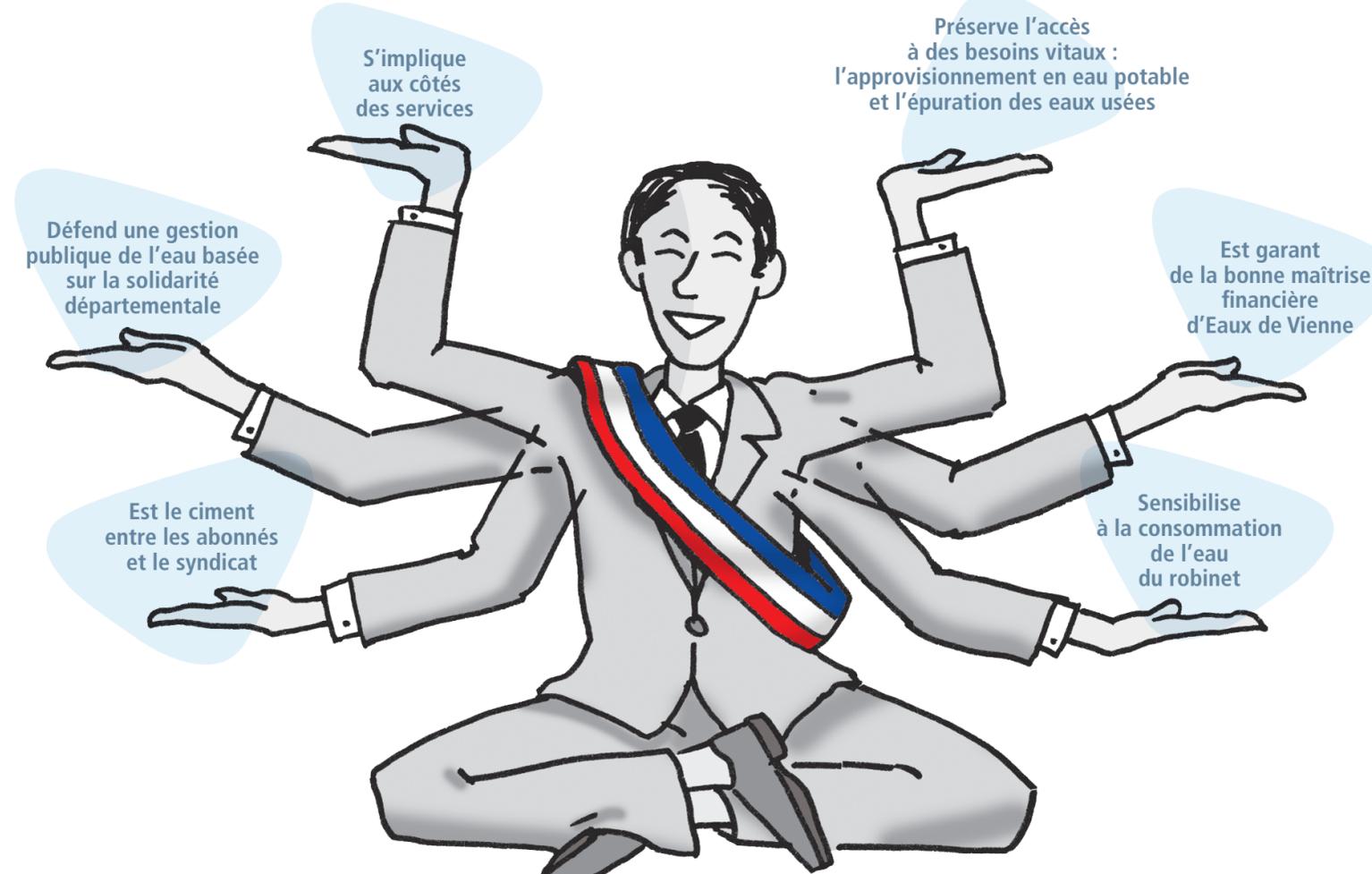
Le rôle spécifique du président

Au-delà des attributions réglementaires dévolues à tout président de structure publique (organisation des assemblées, mise en œuvre des délibérations prises...), le président tient une place particulière dans le syndicat.

Rémy Coopman assure le pilotage général du syndicat, dont il est notamment garant du bon fonctionnement et des moyens dont il dispose pour mettre en œuvre les politiques fixées par délibérations. Il assure un lien particulier pour bien répondre aux attentes des abonnés (les clients du syndicat), et l'ensemble des élus qu'il représente (membres du comité syndical, présidents des intercommunalités...) et des autres collectivités (Région, Département, autres syndicats locaux). Sa fonction est déterminante dans la relation aux services de l'Etat (Préfecture, Direction départementale des territoires, Agence régionale de santé, Agences de l'Eau), notamment parce qu'il engage sa responsabilité légale dans les décisions prises. Il est également responsable de la bonne gestion du syndicat et du personnel. Enfin, le président est amené à conduire le projet stratégique de la collectivité, bâti autour du programme qui a prévalu à son élection.

L'eau et l'assainissement sont des enjeux majeurs d'aménagement des territoires. C'est pourquoi des élus choisissent de s'impliquer au cœur du syndicat sur ces questions d'avenir.

Un élu peut s'engager de plusieurs manières à Eaux de Vienne ; en étant membre d'un comité local, délégué du comité syndical ou bien encore membre du Bureau. Le syndicat entretient aussi des liens avec des élus locaux, sans mandat à Eaux de Vienne mais qui s'investissent dans les projets d'eau et d'assainissement pour faire le lien entre leur territoire et le syndicat.



Les 103 délégués siègent quatre fois par an en assemblée générale : ils votent les budgets et les tarifs, délibèrent sur l'organisation des services et fixent le nombre de comités locaux. Ils ne représentent plus uniquement leur commune mais un ensemble plus vaste de leur territoire. Ils sont membres, de droit, d'un comité local Eaux de Vienne. Les 21 comités locaux se réunissent au moins deux fois par an pour examiner les affaires locales et les programmes de travaux.

Édouard Renaud, Françoise Micault, Alain Guillon et Bernard Héneau participent aux jurys de recrutement. Par an, il y a 70 embauches et mobilités internes sur des postes permanents. *"Le savoir-faire des postulants est apprécié par les services."* estime Françoise Micault. *"En tant qu'élu, on s'assure que la personne aura la capacité de s'intégrer dans le service."*

L'élu, conciliateur

À l'occasion de réclamations faites par des abonnés, l'élu, qui fait figure d'autorité, de personne de confiance, peut expliquer des décisions prises.

"L'élu peut se faire le porteur d'une administration parfois complexe" précise Claude Sergent, vice-président d'Eaux de Vienne.

"Dans des cas où nous sommes à la limite du contentieux, c'est intéressant de pouvoir s'appuyer sur un élu. Il est perçu différemment des services par les abonnés; il peut être positionné en dehors du conflit." explique Audrey Bourdieu, responsable du service clients.

"Quand on voit qu'une situation se complique, il faut agir rapidement. Après un premier contact avec Eaux de Vienne, un abonné peut être mis en relation avec des élus pour des questions de fuites d'eau ou de facturation, par exemple." témoigne Pascale Guittet, vice-présidente d'Eaux de Vienne.



Il peut tempérer des situations délicates

Les élus apportent un soutien ponctuel au syndicat en tempérant une situation inhabituelle. Françoise Micault, vice-présidente d'Eaux de Vienne se souvient d'un problème de turbidité sur sa commune d'Iteuil :

"On commence par s'informer auprès des services d'Eaux de Vienne ensuite, on essaie de rassurer. Dans mon cas, c'était la cantine d'Iteuil : j'ai expliqué que l'eau pouvait être trouble sans être polluée. J'ai rassuré le personnel en leur expliquant qu'il n'y avait pas de risques pour la santé".

Il joue aussi un rôle de relais de l'information

Les élus de la Vienne diffusent les actualités d'Eaux de Vienne dans leurs supports de communication municipaux. Les approches peuvent être différentes selon les communes : panneaux d'affichage urbains, bulletins d'information, site internet. Des élus du Bureau relaient également sur les réseaux sociaux les actualités du syndicat.